



VILLE DE
BOULOGNE-
BILLANCOURT

Bulletin officiel du conseil municipal

NUMÉRO 164

Procès verbal de la séance du conseil municipal du 4 avril 2014

- Appel nominal.
- Désignation du secrétaire de séance.
- Désignation des scrutateurs.

Election du Maire.

Fixation du nombre des Adjointes, conformément
aux dispositions de l'article L 2122-2 du code
général des collectivités territoriales

Election des Adjointes au Maire.

Le Journal officiel de Boulogne-Billancourt

Directeur de la publication : Pierre-Christophe Baguet - rédaction : Services du cabinet du Maire

Maquette - Édition : Direction de la Communication

Hôtel de ville - 26, avenue André-Morizet

92104 Boulogne-Billancourt cedex - www.boulognebillancourt.com

Tél. 01 55 18 53 00

Le 4 avril 2014 à 11 heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville de Boulogne-Billancourt se sont réunis dans la Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Boulogne Billancourt, sous la présidence de M. Léon SEBBAG, doyen du Conseil Municipal, pour la séance à laquelle ils ont été convoqués par le Maire individuellement et par écrit le 31 mars 2014.

Madame DAPREMONT, Directrice générale des services, ayant ouvert la séance, il a été procédé à l'appel nominal.

ETAIENT PRESENTS :

M. Pierre-Christophe BAGUET, Monsieur Gauthier MOUGIN, Mme Marie-Laure GODIN, Monsieur Pascal LOUAP, Mme Béatrice BELLARD, Monsieur Marc FUSINA, Mme Christine BRUNEAU, M. Michel AMAR, Mme Marie-Anne BOUEE, Monsieur Léon SEBBAG, Madame Ségolène MISSOFFE, Monsieur Frédéric DELAITRE, Madame Jeanne DEFRANOUX, Monsieur Frédéric MORAND, Mme Isaure DE BEAUVAL, Monsieur Bertrand-Pierre GALEY, Madame Christine LAVARDE-BOEDA, Monsieur Philippe TELLINI, Madame Sandy VETILLART, Monsieur Pierre DENIZIOT, Madame Sylvie ROUGNON, Monsieur Jean-Claude MARQUEZ, Madame Armelle GENDARME, Madame Anne-Charlotte LORBER, M. Daniel BENHAROUN, Madame Esther KAMATARI, Monsieur Jonathan PAPILLON, Madame Christine DELOFFRE, Monsieur Laurent GOUILLIARD, Madame Claire de THEZY, M. Vittorio BACCHETTA, Madame Joumana SELFANI, Monsieur Raphaël LABRUNYE, Madame Emmanuelle CORNET-RIQUEBOURG, Monsieur Nasser RUMJAUN, Madame Carole HOOGSTOEL, Monsieur Claude ROCHER, Madame Sana DRIDI-BLANGER, Monsieur Xavier DENIS, Madame Véronique GAUDOUX-DAUVILLIER, Monsieur Sébastien POIDATZ, Madame Elisabeth DE MAISTRE, Monsieur Nicolas MARGUERAT, Madame Agathe RINAUDO, Monsieur Pierre-Mathieu DUHAMEL, Madame Isabelle WEILL, Mlle Fatima CARDETAS, M. Jean-Michel COHEN, Madame Caroline PAJOT, Monsieur Pierre LAURENCIN, Monsieur Pierre GABORIT, Madame Judith SHAN, Monsieur Vincent GUIBERT, Madame Chloé JAILLARD.

ABSENT(S)(ES) : Monsieur Thierry SOLERE.

Mme Chloé JAILLARD a été désignée en qualité de secrétaire de séance.

M. SEBBAG

Le quorum étant atteint, la première séance de cette mandature est donc ouverte. Nous devons désigner un secrétaire de séance et la tradition républicaine nous invite à proposer à notre benjamine d'être candidate. J'appelle donc Melle Chloé JAILLARD. Êtes-vous candidate ? Je l'invite donc à me rejoindre.

Nous devons désigner quatre scrutateurs pour les deux votes prévus aux points numéro 1 et 3 de notre ordre du jour. Nous vous proposons de choisir les deux plus jeunes élus, Xavier DENIS et Agathe RINAUDO, ainsi que les deux conseillers les plus âgés de l'Assemblée, Pierre LAURENCIN et Pierre GABORIT.

Mes chers collègues, je suis heureux et ému – ça se voit – de présider ce Conseil municipal d'installation, heureux et ému car c'est un véritable honneur que je dois à mon titre de doyen de cette assemblée. Cet honneur représente pour moi une grande fierté et représente une joie immense, celle d'être présent ici dans cette enceinte, après la belle victoire de Pierre-Christophe BAGUET. Une fierté sincère d'être à ses côtés après 25 ans d'engagement municipal, six en tant que médiateur et dix-huit ans de mandat. Une grande fierté quand je vois tous nos amis présents dans le public, toute cette énergie et cette amitié qui témoignent de cette belle victoire. Si notre Maire doit regarder l'avenir, permettez au doyen d'âge de se tourner quelques instants vers le passé, le passé de notre ville, qui donne tout son sens à notre action et qui fonde notre avenir.

Boulogne-Billancourt est une ville en constante évolution, à l'image de notre société et de ses repères. A l'heure des discussions virtuelles et des échanges de Twitter, ce monde où tout est permis, où n'importe quel mensonge peut circuler, nous sommes nombreux à aspirer à une ville tranquille et sereine, dans une ville chaleureuse, une ville qui privilégie les relations humaines, le respect, la dignité, l'écoute et l'attention aux autres.

Pour bien servir Boulogne-Billancourt, ville à laquelle tous les Boulonnais sont attachés, nous avons besoin d'un Maire qui possède de vraies qualités humaines et humanistes, des valeurs essentielles et universelles. Nous avons besoin d'un Maire qui sache préserver le bien commun et l'intérêt général, en tenant compte des circonstances et de l'évolution de notre environnement. Nous avons besoin d'un Maire qui continue de se renouveler, d'inventer au service de tous les habitants, pour leur servir le meilleur, quel que soit leur âge, leur condition sociale et leurs besoins. Tout cela, vous l'incarnez depuis six ans, en tant que Maire de la Ville et depuis plus de 25 ans en tant qu' élu. Vous œuvrez pour le bien de tous, avec sincérité, honnêteté et intégrité.

Cher Pierre-Christophe, cher Monsieur le Maire, je tiens au nom de toute l'équipe qui vous entoure à vous remercier de votre engagement sans faille et de votre dévouement pour cette grande cause que représente notre ville et notre quotidien. Car, en fait, un Maire, c'est surtout le garant de notre quotidien, celui qui veille pour que chacun d'entre nous vive tranquillement et sereinement dans sa ville.

Pour faire de la politique de cette façon, il faut vraiment aimer les gens et vous aimez les gens. Nous allons, à vos côtés, faire encore davantage pour embellir et préserver notre Ville. C'est notre seul objectif. Pendant ce prochain mandat, nous devons, à vos côtés, représenter les Boulonnais, en respectant nos engagements et nos obligations d'élus, avec exemplarité et conviction. Nous sommes au service des Boulonnais, attachés à rendre notre ville encore plus accueillante et bienveillante.

Je souhaite, en cet instant solennel, au nom de l'ensemble des membres de votre liste, vous remercier, Monsieur le Maire, pour tout le travail déjà réalisé et pour le démarrage de cette nou-

velle aventure. Merci de votre attention à tous.

(Applaudissements)

Nous allons maintenant procéder à l'élection du Maire. Il est rappelé qu'en application des articles L.2122 alinéa 4 et L.2122 alinéa 7 du code général des collectivités territoriales, le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il sera procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection aura lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé sera déclaré élu.

Je vais donc, au nom du groupe de la Majorité rassemblée pour Boulogne-Billancourt, vous présenter la candidature de Monsieur Pierre-Christophe BAGUET.

(Applaudissements)

Quels sont les autres candidats au poste de Maire ? Je vais donc procéder maintenant à l'appel du nom de chacun en vue de ce vote à bulletin secret. Je propose aux scrutateurs de venir à mes côtés.

M. GABORIT

Monsieur le Président, je fais des gestes désespérés en votre direction, mais, emporté par votre discours, vous n'avez évoqué qu'un parti et non les autres et vous ne m'avez pas donné la parole. Je voulais simplement dire que nous ne présentions pas de candidats au poste de Maire comme aux postes d'adjoints. Nous estimons qu'il s'agit là d'une prérogative de la Majorité. Par conséquent, nous ne prendrons pas davantage part au vote sur l'ensemble de ces scrutins. Je vous remercie.

M. SEBBAG

J'en prends acte. Monsieur DUHAMEL ?

M. DUHAMEL

Je pourrais reprendre mot pour mot les propos de Monsieur GABORIT.

M. SEBBAG

J'en prends acte.

(Il est procédé au vote à bulletin secret puis aux opérations de dépouillement).

M. SEBBAG

Je vais maintenant proclamer le résultat du vote :

Conseillers inscrits : 55

Conseillers présents : 54

Conseillers ayant donné procuration : 0

Conseillers participant au vote : 44

Conseillers ne participant pas au vote : 10

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 44

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 44

Majorité absolue : 23

A obtenu :

Pierre-Christophe BAGUET : 44 voix.

Pierre-Christophe BAGUET est élu Maire de Boulogne-Billancourt.

(Applaudissements)

M. BAGUET

Mes chers collègues, je vous invite à reprendre le cours de la séance. Avant cela, permettez-moi toutefois de dire quelques mots, des mots de remerciements d'abord en direction de Léon SEBBAG, qui présidait pour la première fois un Conseil d'installation. Il s'en est très bien sorti, alors qu'il était très ému, comme je le suis à mon tour.

Mes chers collègues, c'est naturellement avec une profonde émotion que je prends la parole ce matin, alors que vous venez de me renouveler très largement votre confiance pour conduire ensemble la politique municipale de ces six prochaines années. Après la longue campagne électorale que nous venons de vivre, au cours de laquelle les différents projets pour notre ville ont pu être étudiés et comparés, les points de vue confrontés et beaucoup de vérités rappelées, voici le temps du rassemblement et de l'apaisement.

Mes remerciements s'adressent d'abord à l'administration, sous la direction d'Isabelle DAPREMONT, notre Directrice générale des services, qui a veillé au parfait déroulement de cette élection. Mes remerciements vont ensuite aux élus et aux agents qui ont porté les projets et les réalisations accomplies depuis six ans. Je tiens à saluer parmi eux tout particulièrement Henri RICARD, un ami fidèle et un élu au service de notre ville depuis presque 20 ans. Il laisse sa place aujourd'hui, après avoir marqué Boulogne-Billancourt par sa droiture et son engagement sans limite.

(Applaudissements)

Je voudrais, au moment symbolique où s'achève une étape et s'ouvre une nouvelle page de notre Conseil municipal, former avec vous tous le vœu que les divisions et les querelles qui ont pu, dans le passé, détériorer le climat politique à Boulogne-Billancourt, cessent enfin. Je voudrais, avec vous tous, que nous donnions à l'exercice de la fonction politique dans notre ville ses titres de noblesse, la politique, au sens grec du terme politique : qui ordonne les affaires de la cité, articule la vie quotidienne et l'avenir des familles, organise la solidarité entre les hommes, veille sur les relations apaisées des générations et des communautés religieuses, protège la vie et défend les plus modestes, les plus fragiles, les hommes et les femmes blessés dans leur corps et dans leur cœur.

Je ceins cette écharpe tricolore avec une grande fierté, mais aussi beaucoup d'humilité, mesurant le poids des responsabilités qui sont les miennes et auxquelles le Maire, qui porte le destin d'une communauté humaine, ne peut se soustraire. La fonction de Maire demande de la sagesse, mais aussi du discernement et de l'intuition pour parvenir à mettre au-dessus de toutes les contingences, le seul souci du bien commun.

Je ceins aussi cette écharpe avec émotion, car elle fait la synthèse d'une vie consacrée à l'action publique et le lien singulier, privilégié, qui s'est forgé au fil du temps entre le Maire que je suis et les habitants de notre Ville, que j'aime passionnément, vous le savez, et à laquelle j'ai consacré presque toute ma vie.

Boulogne-Billancourt est grande. Notre Ville est grande par la géographie qui la dessine, par son histoire, faite de héros bâtisseurs, d'artistes illustres, mais aussi de témoins anonymes qui ont tramé ses joies et ses peines.

Boulogne-Billancourt est grande par la diversité de son tissu social, associatif et économique. Boulogne-Billancourt est grande par le modèle d'humanité et de modernité qui la caractérise, par la qualité de vie incomparable qu'y trouvent nos familles.

Boulogne-Billancourt figure aujourd'hui sur le podium des villes les mieux gérées, les plus attractives et les moins imposées de France. Il est important de le rappeler car certains, durant cette campagne électorale, ont essayé de faire croire le contraire. Les Boulonnais n'ont pas été dupes, tant les indicateurs économiques, les 16 contrôles et audits financiers, sans oublier la notation Standard & Poor's ont confirmé les performances budgétaires de la commune. Le Journal des Maires, dans son édition de mars, a parlé de « petit miracle économique à la française ». Et, je le redis aujourd'hui, pour éviter à l'avenir toute nouvelle exploitation polémique, nous engagerons la certification de nos comptes publics.

Ce modèle doit nous permettre d'aller encore plus loin et de faire, avec tous les talents et toutes les énergies qui composent Boulogne-Billancourt, la ville numérique, créative et durable. La ville créative et numérique, en faisant de Boulogne-Billancourt « la ville 3.0 » avec Smart City et en créant une pépinière d'entreprises spécialisée dans l'économie numérique, en renouant avec son héritage cinématographique et en inaugurant, dès 2016, sur l'Île Seguin la Cité musicale départementale et le pôle international des arts plastiques et visuels R4, qui offrira un pôle culturel innovant et inédit en France.

Alors que tous les candidats avaient mis à l'occasion de cette élection leur projet concernant l'Île Seguin en avant, les Boulonnais ont une nouvelle fois tranché et validé notre projet, confirmant la votation citoyenne unique de décembre 2012. L'Île Seguin, ce sera aussi demain 8 000 emplois créés, un espace vert de 12 000 mètres carrés, un complexe omnisports de 4 500 mètres carrés, un complexe de cinémas de 16 salles, porté par le groupe Pathé, sans oublier le grand cirque numérique de Madona BOUGLIONE.

Nous ferons aussi la ville durable, en valorisant notre fleuve et nos berges, en fluidifiant les flux de circulation nord-sud et en développant les modes de circulation douce (pistes cyclables, tri-porteurs, passeurs sur la Seine), en créant aussi une police verte et en suivant la maîtrise de notre densité urbaine.

Les Boulonnais ont par ailleurs le goût des autres et l'esprit du don. Ce n'est pas un hasard si notre Ville est la première ville d'Île-de-France en termes de collectes de denrées par habitant pour la Banque alimentaire. Nous aurons le devoir de veiller à ce trésor d'enthousiasme et de générosité, en soutenant toujours plus les actions solidaires et caritatives initiées par les Boulonnais, en étant toujours plus attentifs à leurs besoins et à leurs attentes. Nous poursuivrons pour cela le développement de notre outil novateur, la GRC (gestion relations citoyens), afin de répondre de manière plus réactive et plus personnelle aux sollicitations des habitants de notre ville.

Nous créerons une fondation territoriale sur le modèle du mécénat pour le financement des projets associatifs innovants. Par ailleurs, nous allons accroître l'efficacité de nos conseils de quartier, en leur allouant chaque année un budget dédié à l'animation et aux projets de proximité.

En 2008, nous avons voulu faire de Boulogne-Billancourt la ville exemplaire de la famille. Nous avons considérablement amélioré la vie quotidienne de celles-ci en créant ou en engageant près de 1 000 places de crèche, en développant de nouveaux services pour nos aînés et en hissant la Ville au plus haut niveau en matière d'attention et de soin portés aux personnes handicapées. Quatre foyers d'accueil ont été lancés en six ans. Le dernier exemple en date est la maison ALIS Perce-neige, établissement unique en Europe, qui accueillera dans le quartier du Trapèze les personnes atteintes du Locked-in Syndrom.

Avec vous, mes chers collègues et avec tous les Boulonnais, nous ferons la ville exemplaire du bien vivre ensemble, pour nos familles d'abord, en créant un conseil consultatif des familles et en élaborant un projet éducatif local avec l'ensemble des acteurs scolaires et périscolaires, en poursuivant la rénovation des clubs séniors et en encourageant les échanges entre générations, en accompagnant la mise en place d'un réseau de voisins solidaires pour lutter contre l'isolement et la précarité. Nous créerons enfin un conseil local de la santé mentale, consacré plus particulièrement aux maladies psychiques.

Bien vivre ensemble, c'est aussi vivre dans une ville sûre et apaisée. Nous mettrons donc la sécurité au cœur de nos priorités, en renforçant nos équipements de vidéoprotection (91 à la fin de cette année) et en faisant enfin aboutir le projet du nouveau commissariat. Nous allons développer en ville les fêtes de quartier et les manifestations intergénérationnelles à l'image de la Fête des cigales, qui aura pour thème cette année la Première Guerre mondiale.

Bien vivre ensemble, c'est enfin vivre dans une ville où les valeurs du sport sont portées et encouragées. Entre 2008 et 2013, nous avons engagé 40 millions d'euros pour rattraper les

retards du passé. Nous mettrons en œuvre le schéma d'orientation des sports de plein air voté en juillet 2013. Cinq équipes d'architectes ont déjà été sélectionnées pour redonner à Boulogne-Billancourt l'identité sportive d'une ville de 117 282 habitants, avec le complexe sportif de Le Gallo, qui disposera en 2017 du premier terrain de rugby jamais construit sur la ville, de onze courts de tennis et d'un terrain de football avec tribunes et club house, sans oublier les parkings. Avec le parc des Glacières aussi, qui dispose désormais d'un terrain de pétanque, d'un terrain synthétique de plein-air et d'un street basket. Avec le parc de Billancourt, qui disposera à l'été 2016 d'un terrain synthétique d'entraînement pour les enfants et les jeunes en accès partagé avec les riverains.

Par ailleurs, nous devons être plus que jamais unis et vigilants sur le projet de réaménagement de nos territoires et sur les ambitions démesurées du gouvernement. Le projet de métropole du Grand Paris, auquel je me suis vigoureusement opposé, doit faire disparaître dès janvier 2016 notre communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, mais les Franciliens se sont exprimés massivement dimanche. L'avenir de cette métropole est peut-être désormais incertain. Je rappelle qu'avec 22 000 entreprises et commerces et 160 000 emplois, GPSO constitue un pôle économique incontournable. En charge du développement économique, de l'aménagement du territoire, de la voirie, de l'environnement, comme de certains équipements culturels, ce sont plus de 1 000 agents qui travaillent au quotidien pour l'avenir de nos villes, avec un lien de proximité indispensable que la métropole du Grand Paris briserait de manière inéluctable.

Pour conclure, mes chers collègues, j'aimerais ensemble, au cours de ces prochaines années, que nous tirions le meilleur parti du réel, pour donner corps à nos projets pour Boulogne-Billancourt, ville monde depuis le Christ de Corcovado à Rio de Janeiro, réalisé par Landowski, jusqu'à la dimension universelle du projet culturel de l'Île Seguin. Voilà notre ambition. Un nouveau monde se prépare. Il est en marche. Pour continuer à s'élaner vers l'avant, Boulogne-Billancourt doit prendre trois appuis dans le même élan, l'appui de l'identité, l'appui de la modernité et l'appui de l'unité.

Notre Conseil municipal n'incarne pas à lui seul Boulogne-Billancourt. Ce sont les Boulonnaises et les Boulonnais qui incarnent Boulogne-Billancourt et qui sont dépositaires de son âme et de son histoire. Mais le mandat, mes chers collègues, qui nous est confié nous donne – me donne – un rôle de rassemblement, mais aussi d'impulsion. Il nous faudra beaucoup donner, mais comme l'écrivait Saint-Exupéry : « Si je fais le bilan des heures qui ont compté, je retrouve celles que nulle fortune ne m'eût procurées. »

C'est le vœu que je forme au début de cette mandature : que notre action soit guidée au cours de ces six prochaines années par un seul objectif, servir les Boulonnais et leur offrir le meilleur, pour eux, pour leur famille, pour notre bien commun, pour notre grande et belle ville de Boulogne-Billancourt. Je vous remercie.

(Applaudissements)

Mes chers collègues, si elle l'accepte, Chloé JAILLARD est reconduite dans ses fonctions de secrétaire de séance. Nous vous remercions de votre dévouement. Je vous indique qu'en application des articles L.2122-1 et L.2122-2 du code général des collectivités territoriales que la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal, soit 16 adjoints au Maire. Dans les communes de 80 000 habitants et plus, la limite fixée à l'article L.2122-2 du code général des collectivités territoriales peut donner lieu à dépassement en vue de la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou plusieurs quartiers, sans que toutefois le nombre de ceux-ci puisse excéder 10 % de l'effectif légal du Conseil municipal, soit 5 adjoints au Maire supplémentaires.

Au vu de ces éléments, il vous est proposé de fixer à 21 le nombre des adjoints au Maire de la commune. Y a-t-il des demandes de parole ? Non, il n'y en a pas. Je mets aux voix cette proposition.

Adopté à l'unanimité.

Pour : 44

NPPAV : 10 (Monsieur Pierre-Mathieu DUHAMEL, Madame Isabelle WEILL, Mlle Fatima CARDETAS, M. Jean-Michel COHEN, Madame Caroline PAJOT, Monsieur Pierre LAURENCIN, Monsieur Pierre GABORIT, Madame Judith SHAN, Monsieur Vincent GUIBERT, Madame Chloé JAILLARD)

Le nombre des adjoints au Maire est fixé à 21.

M. BAGUET

Le nombre de postes d'adjoints à pourvoir est de 21.

Monsieur GABORIT

je n'avais pas vu votre main se lever.

M. GABORIT

Pardonnez-moi. A moins qu'il y ait eu des changements au cours de la période où je ne participais plus aux Conseils, il existe quatre types de vote : pour, contre, abstention et ne prend pas part au vote. J'avais bien dit que nous ne prendrions pas part au vote sur toutes les questions relatives à l'organisation de la majorité.

M. BAGUET

C'est un débat, Monsieur GABORIT. Nous y reviendrons. Au Parlement, il est possible de ne pas prendre part au vote. Cette possibilité n'est pas reconnue précisément pour les collectivités territoriales. Les textes sont un peu flous et nous avons eu déjà de tels débats par le passé.

M. GABORIT

Je me souviens d'un débat célèbre au cours duquel vous aviez souhaité « ne pas prendre part au vote ».

M. BAGUET

Le fait de ne pas prendre part au vote est comptabilisé comme une abstention. J'ai fait faire préciser les choses par le ministère de l'Intérieur. En cas de non-participation au vote de la part de certains conseillers, la délibération est considérée comme approuvée à l'unanimité, si le reste des conseillers s'est prononcé favorablement. Il peut donc y avoir des effets pervers et nous pourrions en reparler.

En tous les cas, ma proposition est approuvée largement. Je vous propose de poursuivre le déroulement de la séance avec nos quatre scrutateurs. Toutefois, Monsieur LAURENCIN m'a fait savoir qu'il devait s'absenter. Je vous propose de le remplacer par Monsieur Léon SEBBAG, s'il n'y a pas d'objection à cette proposition. Monsieur LAURENCIN peut donc maintenant nous quitter s'il le souhaite.

Conformément à l'article L.2122-10, du fait de la nouvelle élection du Maire, il est nécessaire de procéder à une nouvelle élection des adjoints. Il est rappelé que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste, à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel, parmi les membres du Conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à 1. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité, c'est la liste présentant la moyenne d'âge la plus élevée qui est élue.

La Majorité rassemblée propose une liste de 21 adjoints, liste que nous allons vous distribuer rapidement. Y a-t-il d'autres candidatures sur ces postes d'adjoints, sachant qu'en début de séance, MM DUHAMEL et GABORIT se sont exprimés. Je suppose que vous n'avez, ni l'un ni l'autre changé d'avis entre temps. Nous allons donc procéder au vote et faire circuler l'urne pendant que je fais l'appel nominal.

(Il est procédé au vote puis au dépouillement des bulletins.)

M. BAGUET

Je vais maintenant proclamer le résultat du vote :

Conseillers inscrits : 55

Conseillers présents : 54

Conseillers ayant donné procuration : 0

Conseillers participant au vote : 44

Conseillers ne participant pas au vote : 10

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 44

Bulletins blancs ou nuls : 0

Suffrages exprimés : 44

Majorité absolue : 23

A obtenu :

Liste proposée par le groupe Majorité rassemblée : 44 voix.

La liste que je vous ai proposée a été approuvée par 44 voix.

(Applaudissements)

Je vais donc procéder à l'appel des adjoints, pour leur remettre moi-même cette écharpe de maire adjoint, faisant de chacun d'eux des officiers d'état civil. Ils viendront prendre place à mes côtés. Après une photo, je vous inviterai tous à partager le verre de l'amitié dans les coursives de nos salons d'honneur. Avant cela, je donne rendez-vous à l'ensemble du Conseil municipal vendredi 11 avril prochain à 9 heures pour une séance rapide, qui vient compléter celle d'installation. En effet, vous savez que les délais de convocation ne sont pas les mêmes en fonction des sujets évoqués. Nous nous retrouverons donc vendredi matin à 9 heures pour un Conseil qui devrait durer entre une heure et demie et deux heures au maximum. Cela vous permettra de reprendre vos activités professionnelles respectives.

Je vais maintenant remettre les écharpes aux adjoints :

M. Gauthier MOUGIN, Mme Marie-Laure GODIN, M. Pascal LOUAP, Mme Béatrice BELLIARD, M. Marc FUSINA, Mme Christine BRUNEAU, M. Michel AMAR, Mme Marie-Anne BOUEE, Léon SEBBAG, Mme Ségolène MISSOFFE, M. Frédéric DELAITRE, Mme Jeanne DEFRANOUX, M. Frédéric MORAND, Mme Isaura de BEAUVAL, M. Bertrand-Pierre GALEY, Mme Christine LAVARDE-BOËDA, M. Philippe TELLINI, Mme Sandra VETILLARD, M. Pierre DENIZIOT, Mme Sylvie ROUGNON, M. Jean-Claude MARQUEZ.

(Applaudissements)

Je constate que toutes les femmes se sont retrouvées d'un côté et tous les hommes de l'autre. Nous allons peut-être modifier cela. Nous avons respecté les règles républicaines, mais il est temps de faire du local. Nous alternerons à l'avenir hommes et femmes.

Je tenais une nouvelle fois à vous remercier pour cette grande marque de confiance et celle témoignée aux adjointes et adjoints de la ville. Je voudrais une dernière fois remercier l'administration pour ces six années passées ensemble. Je sais que je peux compter sur elle pour les six années à venir. Je ne voudrais pas oublier de remercier à travers Isabelle DAPREMONT, l'ensemble des 2 800 agents de la Ville et sous l'autorité de Christian CAMARA, le Directeur général de GPSO, les 1 000 agents de GPSO, qui ont beaucoup travaillé pour nous. Je les remercie pour le travail accompli et celui qu'ils s'approprient à accomplir au service de tous.

Nous aurons beaucoup à faire au cours de ce mandat et je tiens à ce que nous retrouvions une ville apaisée, dynamique, tournée vers l'avenir. C'est le plus important. Notre société ne se porte pas nécessairement très bien à tous les points de vue (économique, financier et même humain). C'est à nous d'impulser ce retour aux valeurs et ce dynamisme qui font la qualité de vivre et l'art de vivre à Boulogne-Billancourt, cette ville dans laquelle nos concitoyens se sentent si bien. Je compte bien évidemment aussi sur l'opposition pour nous aider à accomplir ce travail au service de tous les Boulognais, dans le respect des règles républicaines, mais je sais pouvoir compter sur vous sur ce plan.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement. Je vous sou-

haite un très bon mandat. Nous allons maintenant faire la photo. Merci au public d'être venu si nombreux. Il est maintenant l'heure de boire le verre de l'amitié.

La séance est levée à 12 heures 15.